

# L'UMIH agit pour vous

- › **Économie grise** : imposer une équité juridique, sociale et fiscale
- › **Distribution en ligne** : redonner la liberté tarifaire et commerciale aux hôteliers
- › **Artisan cuisinier, Fait-maison, maître-restaurateur** : reconnaître et valoriser la restauration artisanale
- › **Accessibilité** : assouplir la réglementation
- › **Hygiène, allergènes** : adapter la réglementation à la réalité économique des entreprises
- › **Développement durable, gaspillage** : favoriser les bonnes pratiques
- › **Emploi - Formation** : promouvoir les métiers et rendre le secteur attractif auprès des jeunes
- › **Code du travail, Pénibilité** : s'opposer à la surréglementation
- › **Nuit** : reconnaître les spécificités des métiers de nuit et réformer la fermeture administrative
- › **Licences IV** : favoriser les transferts et assurer une meilleure gestion

L'UMIH, en chiffres

**+100** BUREAUX DÉPARTEMENTAUX

**1<sup>ère</sup>** ORGANISATION PROFESSIONNELLE DU SECTEUR

**+ 2000** ÉLUS  
**300** COLLABORATEURS

## 4 BRANCHES PROFESSIONNELLES

- › UMIH Cafés, Brasseries et Établissements de Nuit
- › UMIH Hôtellerie Française
- › UMIH Restauration
- › UMIH Saisonniers

## 4 SYNDICATS ASSOCIÉS



## 2 STRUCTURES INTERDÉPARTEMENTALES



## 1 ORGANISME DE FORMATION



## 1 MAGAZINE MENSUEL



Rejoignez-nous sur notre site

[www.umih.fr](http://www.umih.fr)

Et sur les réseaux sociaux



Vous pouvez aussi télécharger notre appli sur



CAFÉS  
HÔTELS  
RESTAURANTS  
ÉTABLISSEMENTS  
DE NUIT

**Vous aussi,**  
rejoignez  
la première  
organisation  
professionnelle  
de votre secteur.

« Notre mission est d'encourager les entreprises à progresser »

Roland Hégy, président confédéral



# Les 7 raisons de rejoindre l'UMIH



## 1 OBTENIR DES CONSEILS ET UNE EXPERTISE PROFESSIONNELLE

- ▶ Juridique / Réglementaire
- ▶ Affaires sociales / Formation
- ▶ Fiscalité
- ▶ Environnement...

## 2 BÉNÉFICIER D'AVANTAGES ÉCONOMIQUES IMPORTANTS

- ▶ Remise sur les droits d'auteur SACEM
- ▶ Des conditions préférentielles auprès de fournisseurs et partenaires...
- ▶ Accès au médiateur du tourisme et du voyage MTV

## 3 DISPOSER DE FORMATIONS ADAPTÉES

- ▶ Permis d'exploitation / Permis de former
- ▶ Hygiène HACCP / Normes et sécurité
- ▶ Techniques professionnelles
- ▶ Management, droit social, gestion
- ▶ Langues étrangères
- ▶ Web marketing

## 4 ÊTRE REPRÉSENTÉ ET DÉFENDU

- ▶ Auprès des pouvoirs publics
- ▶ Des instances économiques et interprofessionnelles
- ▶ Des organisations professionnelles européennes

## 5 ÊTRE INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE MÉTIER ET DU SECTEUR

- ▶ Newsletter UMIH
- ▶ Circulaires
- ▶ Magazine mensuel NOUS CHRD
- ▶ Application smartphone
- ▶ [www.umih.fr](http://www.umih.fr), Facebook, Twitter, LinkedIn

## 6 INTÉGRER LE RÉSEAU UMIH

- ▶ Participer à des forums, salons, congrès, AG
- ▶ S'impliquer dans la vie syndicale

## 7 PARTICIPER À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE VOTRE PROFESSION

- ▶ Faire entendre votre voix
- ▶ S'engager pour l'avenir de la profession et des jeunes



VOTRE UMIH DÉPARTEMENTALE

### BULLETTIN D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à la fédération départementale UMIH

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT \_\_\_\_\_

ACTIVITÉ  Café  Restaurant  Autre  
 Hôtel  Établissement de nuit

ADRESSE \_\_\_\_\_

NOM DE L'EXPLOITANT \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

